



Pointe-Noire, le 23 septembre 2024

**ACCUSÉ DE
RÉCEPTION**

A L'ATTENTION DES AGENTS MARITIMES

N/Réf : 0085/24/CMSC/DIOP/DGA

Objet : Augmentation des tarifs des services de remorquage, de veille sécurité et de lamanage respectivement aux terminaux de Djeno et Nkossa 2

Chers Représentants des navires,

Nous tenons à vous informer de l'augmentation des tarifs des services de remorquage, de veille sécurité et de lamanage respectivement aux terminaux de Djeno et Nkossa 2 à compter du 20 Octobre 2024.

Cette décision résulte d'une analyse minutieuse de nos coûts opérationnels et nous tenons à souligner que cet ajustement des tarifs est nécessaire pour garantir la pérennité de nos opérations pour continuer à fournir et à maintenir des services qualité optimale dans un environnement maritime en constante évolution.

Nous sommes également convaincus que cet ajustement des tarifs nous permettra de continuer à investir dans l'amélioration de nos services pour mieux répondre à vos attentes et aux exigences du marché.

Nous tenons également à vous informer que les nouveaux tarifs sont toutes taxes comprises.

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre confiance continue.

Nous restons à votre disposition pour toute question ou préoccupation que vous pourriez avoir concernant cette décision.

Nous vous prions d'agréer, Chers Représentants des navires, l'expressions de nos salutations distinguées-

NGALU Loshi



Directrice Générale Adjointe

TARIFS DE REMORQUAGE AU TERMINAL DE DJENO

En vigueur à partir du 20 Octobre 2024

TRANCHES HORAIRES	SUEZ MAX	VLCC
00h 00 - 24 heures	186 094 €	206 395 €
24h 01 - 36 heures	210 906 €	231 207 €
36h 01 - 48 heures	225 569 €	248 126 €
48h 01 - 60 heures	242 486 €	263 239 €
60h 01 - 72 heures	263 239 €	283 765 €
72h 01 - 84 heures	283 765 €	305 871 €
84h 01 - 96 heures	305 871 €	326 623 €
96h 01 - 108 heures	323 916 €	344 444 €
108h 01 - 120 heures	340 609 €	362 490 €
120h 01 - 132 heures	357 639 €	380 614 €
132h 01 - 144 heures	375 521 €	399 644 €
144h 01 - 168 heures	394 297 €	419 627 €
168h 01 - 180 heures	414 012 €	440 609 €

NOTA :

- Les tarifs ci-dessus mentionnés sont présentés toutes taxes comprises.
The above-mentioned rates are presented inclusive of all taxes
- Le début de mise à disposition du remorqueur correspond à l'heure H d'embarquement du pilote à bord du tanker -1 heure.
Commencement of the tug use will be time of pilot on board the tanker- 1 (one) hour.
- La fin de mise à disposition du remorqueur correspond à l'heure H de libération du remorqueur par le pilote Djeno.
End of the tug use will be time of the tug released by Djeno pilot after cast off.
- Pour toute durée de mise à disposition du remorqueur inférieure à 12 heures et en cas d'annulation d'amarrage, une prime forfaitaire de remorquage de 30 % est due dans la tranche horaire (0-24 heures)
For duration of tug use less than 12 hours and in case of mooring cancellation, towage fees of 30 % (0-24 hours) duration to be charged.
- La mise à disposition du remorqueur est assujettie au règlement de la facture d'avances sur compte d'escale correspondant à 75 % de la tranche horaire (0-24 heures).
The tug availability is subject to payment of the preliminary invoice corresponding at 75 % (0-24 hours) duration.
- En cas d'affrètement du 2ème remorqueur, il sera appliqué une majoration forfaitaire comprise entre 6 000 euros et 14 500 euros.
In case of second tug hiring, an extra flat rate ranging from 6,000 euros to 14,500 euros will be applied.

Pointe Noire, le 23 Septembre 2024



NGALU Loshi

Ngalu Loshi
Directrice Générale Adjointe

TARIFS DE REMORQUAGE AU TERMINAL GAZIER DE NKOSSA 2

En vigueur à partir du 20 Octobre 2024

TRANCHES HORAIRES	Mise à disposition De 1 Remorqueur (Use of one tug)	Mise à disposition De 2 Remorqueurs (Use of two tugs)
00h00 - 12 heures	85 716 €	151 130 €
12h01 - 18 heures	94 738 €	168 624 €
18h01 - 24 heures	101 506 €	178 199 €
24h01 - 30 heures	108 273 €	189 478 €
30h01 - 36 heures	115 039 €	203 011 €
36h01 - 42 heures	121 807 €	209 779 €
42h01 - 48 heures	128 574 €	223 312 €

NOTA :

- Les tarifs ci-dessus mentionnés sont présentés toutes taxes comprises.
The above-mentioned rates are presented inclusive of all taxes
- Le début de mise à disposition du remorqueur correspond à l'heure H d'embarquement du pilote à bord du tanker -1 heure, sauf en cas de demande anticipée du terminal.
Commencement of the tug use will be time of pilot on board the tanker- 1 (one) hour, except in case of any anticipated request of terminal.
- La fin de mise à disposition du remorqueur correspond à l'heure H de libération du remorqueur par le pilote.
End of the tug use will be time of the tug released by the pilot after cast off.
- Pour toute durée de mise à disposition du remorqueur inférieure à 6 heures et en cas d'annulation d'amarrage, une prime forfaitaire de remorquage de 30 % est due dans la tranche horaire (0-12 heures)
For duration of tug use less than 6 hours and in case of mooring cancellation, towage fees of 30 % (0-12 hours) duration to be charged.
- La mise à disposition du remorqueur est assujettie au règlement de la facture d'avances sur compte d'escale correspondant à 75 % de la tranche horaire (0-12 heures).
The tug availability is subject to payment of the preliminary invoice corresponding at 75 % (0-12 hours) duration.
- En cas d'affrètement du 2^{ème} remorqueur, il sera appliqué une majoration forfaitaire comprise entre 12 000 euros et 18 000 euros.
In case of second tug hiring, an extra flat rate ranging from 12,000 euros to 18,000 euros will be applied.

Pointe Noire, le 23 Septembre 2024

NGALU Loshi




Directrice Générale Adjointe

Note circulaire aux Agents Maritimes

Objet : Ajustement du tarif de Veille Sécurité au terminal de Djeno.

Chers Agents Maritimes

Par la présente, nous vous informons de l'ajustement du tarif de Veille Sécurité suite à une analyse minutieuse de nos coûts opérationnels.

A cet effet le Service de Veille Sécurité de Remorquage pour l'escale de tout tanker VLCC ou SUEZ MAX au terminal de Djeno sera facturé à **156 770 Euros toutes taxes comprises**, à compter du **20 Octobre 2024**.

Nous vous prions de prendre note de cet ajustement tarifaire.

Pointe-Noire, le 20 Septembre 2024



NGALU Loshi



Directrice Générale Adjointe

Subject: Adjustment of the Security Watch rate at Djeno terminal.

Dear Shipping Agents

Following a thorough analysis of our operational costs , we hereby inform you of the adjustment of the Security Watch rate.

In this regard, the Tugboat Security Watch Service for the call of any VLCC or SUEZ MAX tanker at the Djeno terminal will be billed at **156,770 Euros inclusives all taxes**, effective **October 20, 2024**.

We kindly ask you to take note of this rate adjustment.

Pointe-Noire, September 20, 2024



NGALU Loshi



Directrice Générale Adjointe

Note circulaire aux Agents Maritimes

Objet : Ajustement du tarif de services de lamanage au terminal de Djeno.

Chers Agents Maritimes

Par la présente, nous vous informons de l'ajustement du tarif de services de lamanage suite à une analyse minutieuse de nos coûts opérationnels.

A cet effet le Service lamanage pour l'escale de tout tanker VLCC ou SUEZ MAX au terminal de Djeno sera facturé à **72 588 Euros toutes taxes comprises** à compter du **20 Octobre 2024**.

Nous vous prions de prendre note de cet ajustement tarifaire.

Pointe-Noire, le 20 Septembre 2024

NGALU Loshi



Directrice Générale Adjointe

.....

Subject: Adjustment of mooring services rate at Djeno terminal.

Dear Shipping Agents

Following a thorough analysis of our operational costs, we hereby inform you of the adjustment of mooring services rate.

In this regard, mooring services for the call of any VLCC or SUEZ MAX tanker at the Djeno terminal will be billed at **72,588 Euros inclusive all taxes**, effective **October 20, 2024**.

We kindly ask you to take note of this rate adjustment.

Pointe-Noire, September 20, 2024

NGALU Loshi



Directrice Générale Adjointe